



5 façons de participer aux projets locaux

Pratique



Impliquer les citoyens est nécessaire pour monter des projets locaux, qu'il s'agisse d'aménager une place, d'implanter une infrastructure, d'organiser une filière ou encore de mettre en place un service à la population. Parce que les habitants ont une expertise : celle de l'usage.

« Travailler avec les personnes concernées par les aménagements ou les services permet de créer des projets réellement adaptés aux réalités et aux besoins », explique Anaïs Belloc, urbaniste au PNR. La participation citoyenne facilite aussi la compréhension par les habitants des enjeux ou des contraintes du projet, par exemple financières. Mais elle peut créer des frustrations ou inquiéter, c'est pourquoi elle doit être bien préparée et animée, afin de donner le cadre, de définir l'objectif et de faciliter les échanges. En effet, on distingue 5 niveaux, dans la participation, allant de la simple réunion d'information jusqu'à la co-décision.

1 L'information

C'est le tout premier niveau de participation : il s'agit de porter à connaissance des habitants un projet, afin qu'il soit au courant et puisse demander des précisions, poser des questions pour comprendre. Cela prend souvent la forme d'une réunion publique, mais aussi d'informations diffusées dans les journaux ou bulletins municipaux.

2

La consultation

Il s'agit de capter l'opinion ou les besoins des habitants via des sondages et questionnaires. Une matière très utile pour les porteurs de projets. Ainsi, l'Ipamac (association des Parcs du Massif central) réalise actuellement une enquête sur les nouveaux arrivants, afin de concevoir des actions possibles en faveur de leur accueil. La consultation n'oblige pas les décideurs à prendre en compte les avis recueillis, mais cette forme, légère, a l'avantage de permettre au citoyen de transmettre son opinion sans que ça lui prenne trop de temps.

3

La concertation

Ce troisième niveau de participation, de plus en plus fréquent, permet de créer du débat. Les décideurs restent maîtres des choix finaux mais la concertation enrichit considérablement les projets. Cela prend la forme d'ateliers comme les « world café » et autres outils d'animation. Ainsi, le Parc a l'habitude de mener des concertations sur ses projets. Citons également la Scène nationale d'Aubusson, qui a organisé une soirée de concertation pour déterminer l'avenir du café L'Avant-Scène.

4

La co-construction

La co-construction est plus rare car elle nécessite une grande disponibilité pour les habitants impliqués et une posture de coordination pour les décideurs. Il s'agit de construire ensemble un projet, à travers des ateliers. Tout ou une partie du projet peut être co-construit, comme dans certaines études de bourgs. Le projet d'éco-quartier de Faux-la-Montagne, par exemple, avait été co-construit avec plusieurs des futurs habitants.

5

La co-décision

Dans la co-décision, l'élaboration du projet se fait de façon horizontale et les décisions se prennent ensemble, selon plusieurs méthodes (majorité, consentement, consensus...). La co-décision nécessite d'être capable de faire des compromis sur ses convictions, et des outils pour faciliter l'expression de toutes les personnes et pas uniquement celles qui sont à l'aise pour prendre la parole.

Que fait le Parc ?

Le Parc est convaincu qu'impliquer les citoyens, usagers ou habitants favorise les projets qualitatifs et adaptés. C'est pourquoi il encourage la participation citoyenne, à différents niveaux selon les projets, et l'utilise dans ses propres programmes. Le Parc peut aider les élus et porteurs de projets à trouver la meilleure forme de participation possible et les orienter vers des structures ressources.